

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
3 janvier 2016

---

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3318)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° CL76

présenté par  
M. Tardy  
-----

**ARTICLE 43**

Au début de la dernière phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« Ces appels »,

les mots :

« Les appels de ces personnes »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de clarification rédactionnelle : l'alinéa évoque "ces appels" sans qu'on sache à quels appels il est fait référence.